

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (été 2004)
DIRECTION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST**



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (été 2004)

DIRECTION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST

(PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 04-COTM-02)
(N° DE CONTRAT, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 5015-03-AD04)

RAPPORT PRÉPARÉ PAR :
CORPORATION ARCHÉO-08

200, rue Côté, C.P. 330
ÉVAIN (QUÉBEC), J0Z 1Y0
TÉLÉPHONE : (819) 768-2112
TÉLÉCOPIEUR : (819) 768-5040
COURRIEL : info@archeo08.qc.ca

ÉVAIN
DÉCEMBRE 2004

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	ii
Liste des photos	iii
Liste des tableaux	iv
Équipe de réalisation	v
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
1.2 Liste des projets routiers	1
2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE	4
2.1 Préparation de l'inventaire	4
2.2 Inventaire archéologique	4
2.3 Analyse et rapport	5
3. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	7
3.1 Route 391, intersection des rangs 5 et 6, municipalité de Rouyn-Noranda, chemin de déviation, projet no. 20-6872-9807	7
3.1.1 Sites archéologiques connus et localisés à proximité	7
3.1.2 Inventaire archéologique	7
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	19
 ANNEXE 1	
Catalogue des diapositives	20

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier inventorié	3
Figure 2	Localisation du projet 20-6872-9807, chemin de déviation	12
Figure 3	Localisation sur photographie aérienne du projet 20-6872-9807, déviation de la route 391	13
Figure 4	Localisation de la structure circulaire, de l'ancien chemin et division de l'espace en secteurs sur le plan des travaux (Extrait du plan original).....	14
Figure 5	Plan parcellaire de 1954 (Extrait du plan original).....	15

LISTE DES PHOTOS

Photo 1	Projet 20-6872-9807, emprise du chemin de déviation (ancien Chemin Saint-Clément), vue vers le sud.....	16
Photo 2	Projet 20-6872-9807, emprise du chemin de déviation (ancien Chemin Saint-Clément), vue vers le nord.....	16
Photo 3	Projet 20-6872-9807, emprise du chemin de déviation dans la plaine, vue vers le nord-est	17
Photo 4	Projet 20-6872-9807, barrage de castor, vue vers le nord.....	17
Photo 5	Projet 20-6872-9807, Structure circulaire, vue vers le sud-est.....	18
Photo 6	Projet 20-6872-9807, Structure circulaire, vue vers le sud-ouest.....	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Résultats de l'inventaire archéologique pour le projet routier de la direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	2
Tableau 2	Sites archéologiques situés à proximité du projet 20-6872-9807, chemin de déviation.....	7
Tableau 3	Isolateurs retrouvés le long du chemin Saint-Clément.....	9
Tableau 4	Chemin de déviation, projet 20-6872-9807, synthèse des activités archéologiques	11

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Denis Roy Archéologue
Service du Soutien technique
Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique
Direction de Québec et de l'Est

Désirée-Emmanuelle Duchaine Archéologue
Service de la programmation routière et du transport collectif
Direction de la planification et de la coordination des ressources
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

CORPORATION ARCHÉO-08

Marc Côté Archéologue, coordonnateur de projet

Leila Inksetter Archéologue

François Guindon Archéologue

Jonas Leclerc Technicien de terrain

Glenn Polson Technicien de terrain

1. INTRODUCTION

1.1 MANDAT

En novembre 2004, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à la Corporation Archéo-08 le mandat de réaliser l'inventaire archéologique de l'emprise d'un chemin déviation qui sera aménagé dans le cadre du projet de réaménagement de la route 391, à la hauteur des rangs 5 et 6 (no. 20-6872-9807) (tableau 1). Ces travaux d'expertise archéologique s'inscrivent dans le cadre de l'application de la Loi sur les biens culturels du Québec (LRQ, chapitre B-4) et dans l'approche préventive mise de l'avant par le ministère des Transports du Québec, qui permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation de ses travaux d'aménagement.

Le présent document rend compte des résultats obtenus lors de la réalisation des activités de recherche archéologique effectuées dans le cadre de ce mandat.

1.2 LISTE DES PROJETS ROUTIERS

Une équipe composée d'un archéologue et de deux techniciens de terrain a été nécessaire pendant deux journées de travaux pour inventorier le projet localisé à l'intérieur des limites de cette direction (figure 1). Le tableau qui suit (tableau 1) résume les résultats de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre de ce projet routier.

Tableau 1

Résultats de l'inventaire archéologique pour le projet routier de la direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

N° de projet routier	Localisation et description du projet routier	Activités archéologiques	Dates de réalisations
20-6872-9807	Route 391, intersection des rangs 5 et 6 : chemin de déviation	inspection visuelle et 53 sondages	28 et 29 octobre 2004
Total	1 projet	53 sondages et inspection visuelle	2 jours de terrain

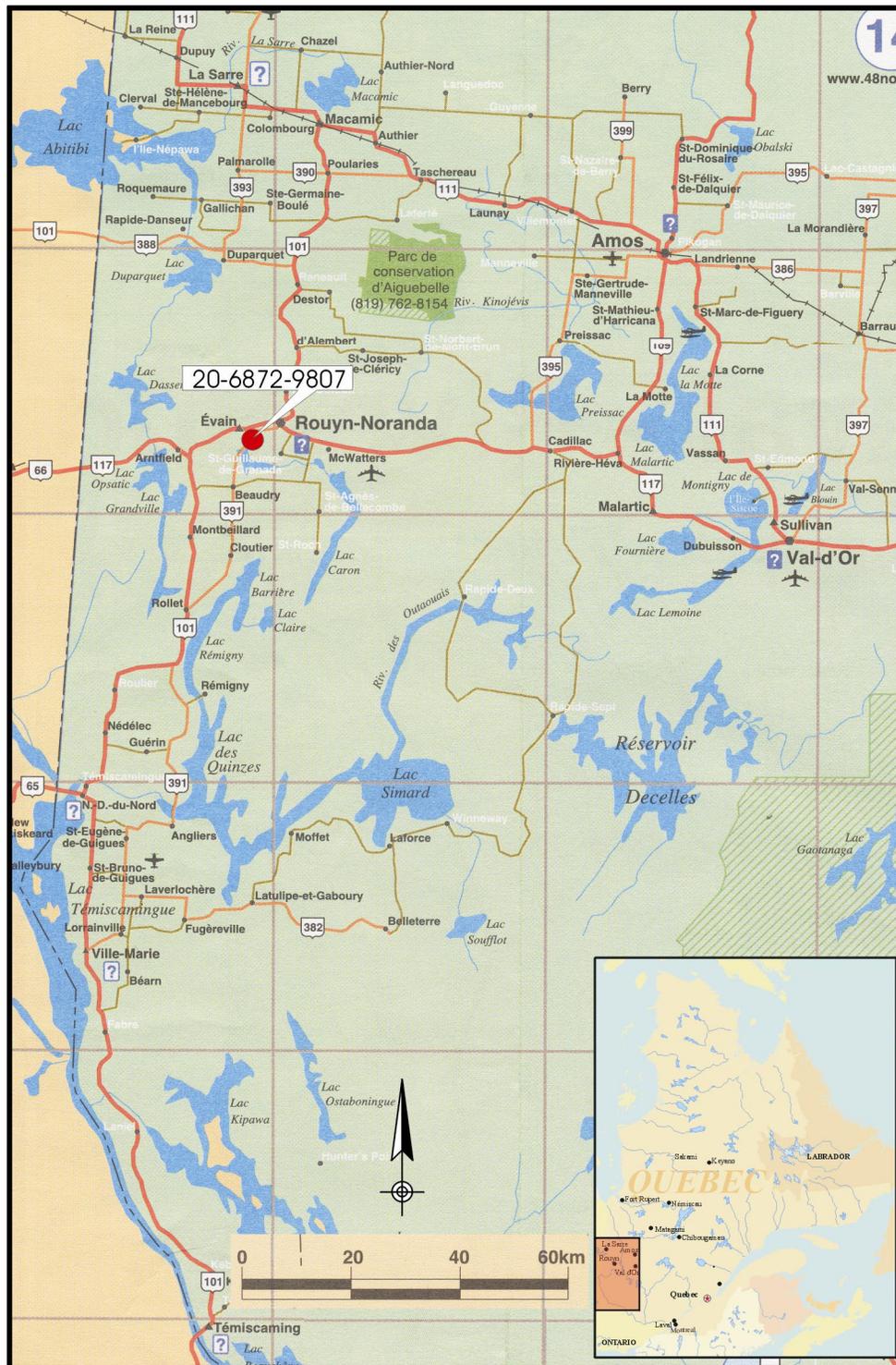


Figure 1 Localisation générale du projet routier inventorié.
(Cartographie informatisée de l'Outaouais, 2002)

2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

2.1 Préparation de l'inventaire

- Demande de permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels, le permis 04-COTM-04 a été délivré à la Corporation Archéo-08. Ce permis pouvait être actualisé en envoyant, au fur et à mesure, la description de nouveaux projets au MCCQ.

- Consultation documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, des recherches documentaires préparatoires sont effectuées afin de vérifier la présence de sites archéologiques connus dans les limites d'emprises ou à proximité. Pour chaque projet, une demande de renseignements illustrant la localisation du projet routier sur une carte 1:50 000 était télécopiée au MCCQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec : ISAQ) afin d'identifier les sites répertoriés, dans un rayon de 10 km autour du projet d'aménagement. Ces informations confirment, d'une part, la présence ou l'absence de sites connus dans la zone touchée par les travaux de construction du MTQ et, d'autre part, permettent également d'évaluer l'état des connaissances archéologiques locales (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenances culturelles, etc.). Les sites connus, le cas échéant, sont décrits (sous forme de tableau) selon la localisation, la distance du projet, leur état de conservation, le contenu archéologique et l'affiliation culturelle.

2.2 Inventaire archéologique

La zone des travaux est repérée sur le terrain à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Un enregistrement photographique sur diapositives en couleurs est systématiquement effectué sur l'ensemble de la zone à inventorier. Cette dernière est soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'éliminer les secteurs impraticables à la réalisation de sondages exploratoires (marécages, pentes fortes, remblais, substrat rocheux ou autres perturbations importantes). Toutes les observations et les descriptions de terrain (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) sont consignées par l'archéologue chargé de projet.

Lorsque les dépôts de surface sont totalement bouleversés et qu'aucun sondage n'est réalisable, une inspection visuelle de la zone est effectuée et les renseignements pertinents sont consignés.

Généralement, les sondages archéologiques exploratoires peuvent mesurer 0,5 m par 0,5 m (environ 2 500 cm²). Les sondages sont réalisés à tous les 15 m, sur un ou plusieurs alignements selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les puits sont découpés à la pelle pour y dégager le niveau végétal de surface, puis à la truelle pour y décapier minutieusement les différents niveaux pédologiques. La profondeur peut varier selon les cas (de 0,10 m à 0,75 m), mais est toujours déterminée par les dépôts naturels enfouis jugés archéologiquement stériles. Suite à tous les relevés d'usage, les sondages sont remblayés avec le même sol.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation et de protection sont alors appliquées. Des sondages supplémentaires disposés aux 5 m permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des objets, du contexte pédologique et environnemental. On procède également à une couverture photographique. Tous les vestiges archéologiques trouvés dans un tel contexte doivent être conservés dans des sacs portant le numéro du sondage, le numéro du projet et la date. Le site doit être localisé et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'archéologue - chargé de projet doit alors tenir compte de l'ensemble des sondages positifs et de la distribution des vestiges afin de déterminer l'importance du site et de fournir rapidement aux archéologues du MTQ des recommandations quant à la nature des travaux pouvant s'avérer nécessaires.

2.3 Analyse et rapport

Tous les objets-témoins retrouvés au cours de ces projets d'inventaire archéologique doivent être nettoyés et traités selon les normes établies par le MCCQ. Les coupes stratigraphiques, les plans et les fiches techniques sont mis au propre et les éléments les plus significatifs intégrés au présent rapport.

La présentation des résultats de l'inventaire archéologique comprend un sommaire décrivant les éventuels sites identifiés et la description des interventions archéologiques déjà réalisées à proximité. Une description détaillée du projet précise sa localisation géographique et la nature des

aménagements routiers prévus. Une description environnementale ainsi que les travaux archéologiques réalisés y sont présentés. Finalement, les conclusions et les recommandations complètent le rapport.

3. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3.1 ROUTE 391, INTERSECTION DES RANGS 5 ET 6, MUNICIPALITÉ DE ROUYN-NORANDA, CHEMIN DE DÉVIATION, PROJET no. 20-6872-9807.

3.1.1 Sites archéologiques connus et localisés à proximité

La consultation du fichier de l'ISAQ du MCCQ a permis de constater que trois sites archéologiques sont localisés dans un rayon de 10 km autour du projet routier (tableau 2).

Tableau 2 Sites archéologiques situés à proximité du projet 20-6872-9807, chemin de déviation.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Localisation informelle	Remarques
DbGs-1	6,5 km au nord-est	Amérindien préhistorique	Lac Osisko	
DbGs-2	9,5 km au nord-est	Amérindien préhistorique	Lac Dufault	
DbGs-a	-	Amérindien préhistorique	Lac Dufault	Portage

3.1.2 Inventaire archéologique

L'intervention archéologique a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'un chemin de déviation dans le cadre du projet de réaménagement de la route 391, à l'intersection des rangs 5 et 6, dans la municipalité de Rouyn-Noranda. L'emprise de ce chemin de déviation s'étend sur une distance d'environ 460 mètres, sur une largeur d'une quinzaine de mètres. Ce chemin de déviation traverse deux aires distinctes soit une plaine et une zone boisée.

Le tracé de du chemin de déviation emprunte en bonne partie l'ancien chemin menant vers Beaudry, aujourd'hui laissé à l'abandon. Celui-ci était autrefois connu sous le nom de chemin Saint-Clément. Les informations dont nous disposons nous indiquent que le ministère de la Colonisation était à l'origine de sa construction avant 1935. Un plan parcellaire datant de 1954 nous montre le tracé qu'empruntait cet ancien axe de circulation à la hauteur des rangs 5 et 6 (figure 5).

Les occupants des terrains environnants ont vu une bonne partie des transformations de cet axe de circulation depuis sa construction ou l'ont entendu des occupants antérieurs. Ceux-ci nous ont décrit plusieurs étapes de son évolution. Au départ, le chemin s'arrêtait à environ 500 m des rangs 5 et 6, à un endroit connu sous le nom de *rapide à Proulx*, sur la rivière Pelletier. À partir de ce point, la circulation se faisait par voie d'eau jusqu'au lac Beauchastel, où reprenait la voie carrossable jusqu'à Beaudry. Le tracé aurait été prolongé durant les années 1940 afin de rejoindre ces deux tronçons de route. En 1954, le chemin Saint-Clément a enfin été remplacé par la route 391, aussi nommée boulevard Témiscamingue. Les titres de propriété des occupants des terrains bordant le chemin Saint-Clément n'avaient pas été émis de façon systématique, ce qui avait pour conséquence que certains occupants exploitaient et occupaient des terres qui n'étaient pas légalement les leurs. À partir de cette date, la situation légale du chemin est régularisée, les titres de propriété sont émis et les expropriations se font sur les terres qui sont traversées par la route 391. La route 391 fera l'objet d'importants travaux de réfection en 1970 lorsque le pont de la rivière Pelletier sera reconstruit en béton.

Secteur 1 : la plaine (km 0+000 à 0+250)

Le premier secteur traversé par le chemin de déviation, dans la partie sud, entre la route 391 et l'ancien chemin Saint-Clément, est une plaine composée de plantes herbacées qui a probablement connu des activités agricoles par le passé. Ce secteur peut être à son tour subdivisé deux sous-secteurs. Le sous-secteur 1a est en pente légèrement descendante vers le sud (km 0+000 à 0+40). Le sous-secteur 1b est un replat traversé par l'ancien chemin (km 0+40 à 0+250). Une frange de peupliers, d'aulnes et de pins gris longe le chemin à l'est. Le très mauvais drainage de la pente du sous-secteur 1a a fait en sorte que seulement sept sondages ont été effectués dans cette partie de la déviation. Un total de 19 sondages couvre par contre le replat mieux drainé du sous-secteur 1b. Ces sondages ont été disposés en alternance de part et d'autre de l'ancien chemin. L'espace couvert par le remblai du chemin est pour sa part insondable. En effet, le chemin est recouvert de gravier compacté et donne directement sur l'argile beige compacte. Ce remblai dépasse les limites visibles du chemin de 1,5 à 2 mètres de part et d'autre de ce dernier. Une partie de la surface a été aplanie au bulldozer puisqu'on note la présence d'un talus le long du chemin à certains endroits. Les restes d'un ancien fossé sont aussi notés à l'est, le long du chemin. En retrait du chemin, la séquence habituelle des sols commence d'abord par un niveau organique brun meuble d'environ quinze centimètres d'épaisseur, probablement un ancien labour. Un niveau stérile argileux beige compact lui succède. Quelques pierres aux formes arrondies s'intègrent à cette matrice sur les deux niveaux.

L'inspection visuelle a permis de noter la présence de vestiges d'anciens poteaux de bois d'environ 25 centimètres de diamètre localisés à l'est du chemin. L'un d'eux est accompagné d'un ancrage métallique situé à environ 1,5 mètres de sa base (Diapositives 1 et 2). Il s'agit probablement de poteaux téléphoniques. Quatre isolateurs en verre ont d'ailleurs été retrouvés non loin, entre les km 0+250 et 0+270. Après vérification auprès de collectionneurs, on peut assigner au moins deux fonctions à ces isolateurs. Un modèle de type Hemingray 16 servait aux communications téléphoniques interurbaines alors qu'un autre de type Dominion-42 était plutôt destiné à accueillir les lignes télégraphiques. Nous possédons aussi plusieurs intervalles de fabrication pour ces différents modèles qui nous permettent de penser que cette ligne est entrée en fonction durant la première moitié du XX^e siècle et qu'elle était encore utilisée vers 1960. Le tableau 3 résume les informations dont nous disposons sur ces objets.

Tableau 3 Isolateurs en verre retrouvés le long du chemin Saint-Clément¹.

Fabricant - modèle	Couleur	Fonction	Période, année de production	Inscriptions supplémentaires
Hemingray - 16	bleu-vert	Téléphone - interurbain	1920-1970	Made in U.S.A.
H.G. Co. - Standard	vert	-	1870-1920	Patent May 2 1893
Dominion - 42	clair	Télégraphe	1960	-
Brookfield	vert	-	? - 1921 (max.)	J3

Secteur 2 : le boisé (km 0+250 – 0+550)

Le second secteur est la partie boisée qui débute au barrage de castor (km 0+250). Cet espace est dominé par le peuplier, le bouleau, quelques épinettes et l'aulne, des espèces typiques d'un peuplement forestier assez jeune. Les dénivelés y sont importants et ont justifié que seule une inspection visuelle soit effectuée dans les pentes les plus abruptes. Un total de 27 sondages a été réalisé pour tout ce secteur. Les sols y sont aussi argileux dans la majeure partie de ce secteur à

¹ <http://www.insulators.com/>

l'exception du sommet de la butte la plus haute qui présente un dépôt sableux hétérométrique. Une séquence podzolique nette de Humus, Ae et B y est notée. La présence de deux éléments de nature anthropique est à noter.

Un peu en retrait de l'emprise (environ 5 mètres), le premier élément consiste en une structure d'empierrement dont les pierres sont disposées en forme d'anneau. Cet aménagement atteint un diamètre de 2,5 mètres (photos 5 et 6). Aucun mortier n'a été employé pour lier ces pierres entre-elles. Sa hauteur ne dépasse pas une cinquantaine de centimètres à l'exception possible de sa partie sud, adossée à la pente de la butte, qui atteint jusqu'à 1,35 m de hauteur. Les pierres de cette partie haute pourraient cependant faire simplement partie du sol naturel et avoir été mises au jour pour la construction de la structure. Il est aussi étonnant de constater le soin accordé au choix et à l'assemblage des pierres. L'intérieur présente un léger creux. Deux peupliers poussent directement sur l'anneau, l'un d'eux est suffisamment imposant pour atteindre une quarantaine d'années. Nous estimons que ce vestige pourrait être une cache ayant pu servir à entreposer du matériel ou des denrées lors de la construction de la route. Cette structure se trouve sur le versant nord de la haute butte, pratiquement sur son sommet, entre le km 0+380 et 0+400, à environ 20 mètres du côté est de l'emprise du chemin de déviation (l'ancien chemin Saint-Clément) (figure 4). Les coordonnées de la structure circulaire ont aussi été enregistrées à l'aide d'un GPS (48° 12' 46"N - 79° 05' 51"E) et sa position est clairement indiquée sur le terrain à l'aide de ruban à plaquer.

L'inspection visuelle a aussi permis de relever la présence d'un poteau de bois plus loin vers le nord. Ce poteau est de même dimension que ceux de la plaine, mais cette fois supporté par un empilement circulaire en pierre, sans mortier. Ce poteau est situé dans la dernière pente menant vers la route 391, entre le km 0+440 et 0+460, à environ 15 mètres du côté est du chemin.

L'intervention archéologique a été réalisée dans le cadre de l'aménagement du chemin de déviation de la route 391, à l'intersection des rangs 5 et 6, dans la municipalité de Rouyn-Noranda. Dans le cadre de ces travaux, 230 mètres de la déviation ont fait l'objet d'une inspection visuelle et de 53 sondages exploratoires. Cette intervention n'a pas permis la découverte de nouveaux sites archéologiques. Elle a toutefois permis de tirer de l'oubli un tronçon du chemin Saint-Clément, une route importante pour l'histoire du peuplement euro-qubécois de la région de Rouyn-Noranda. Ces travaux ont aussi permis de relever la présence d'une structure d'une valeur historique située en dehors des limites de l'emprise du chemin de déviation. S'il s'agit bien d'une cache comme nous le supposons, celle-ci pourrait témoigner des activités passées reliées aux travaux agricoles ou de voirie du premier chemin reliant Beaudry et Rouyn-Noranda durant le second quart du 20^e siècle.

Tableau 4

Chemin de déviation, projet 20-6872-9807, synthèse des activités archéologiques.

Secteurs	Localisation				Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire	Remarques
	Début	Fin	Longueur (m)	Largeur (m)				
1	0+000	0+250	250	15	Plantes herbacées et frange de peupliers, pins gris et aulnes	±15 cm de labours; argile beige compact	Inspection Visuelle + 26 sondages 7 sondages 19 sondages	mal drainé
1a	0+0	0+40	40	15				
1b	0+40	0+250	210	15				
2	0+250	0+550	300	15	Forêt de peupliers, bouleaux, épinettes, aulnes	Une partie argileuse ; l'autre un podzol sableux	Inspection visuelle + 27 sondages	Structure circulaire à préserver en dehors de l'emprise
Total			550				Inspection visuelle + 53 sondages	

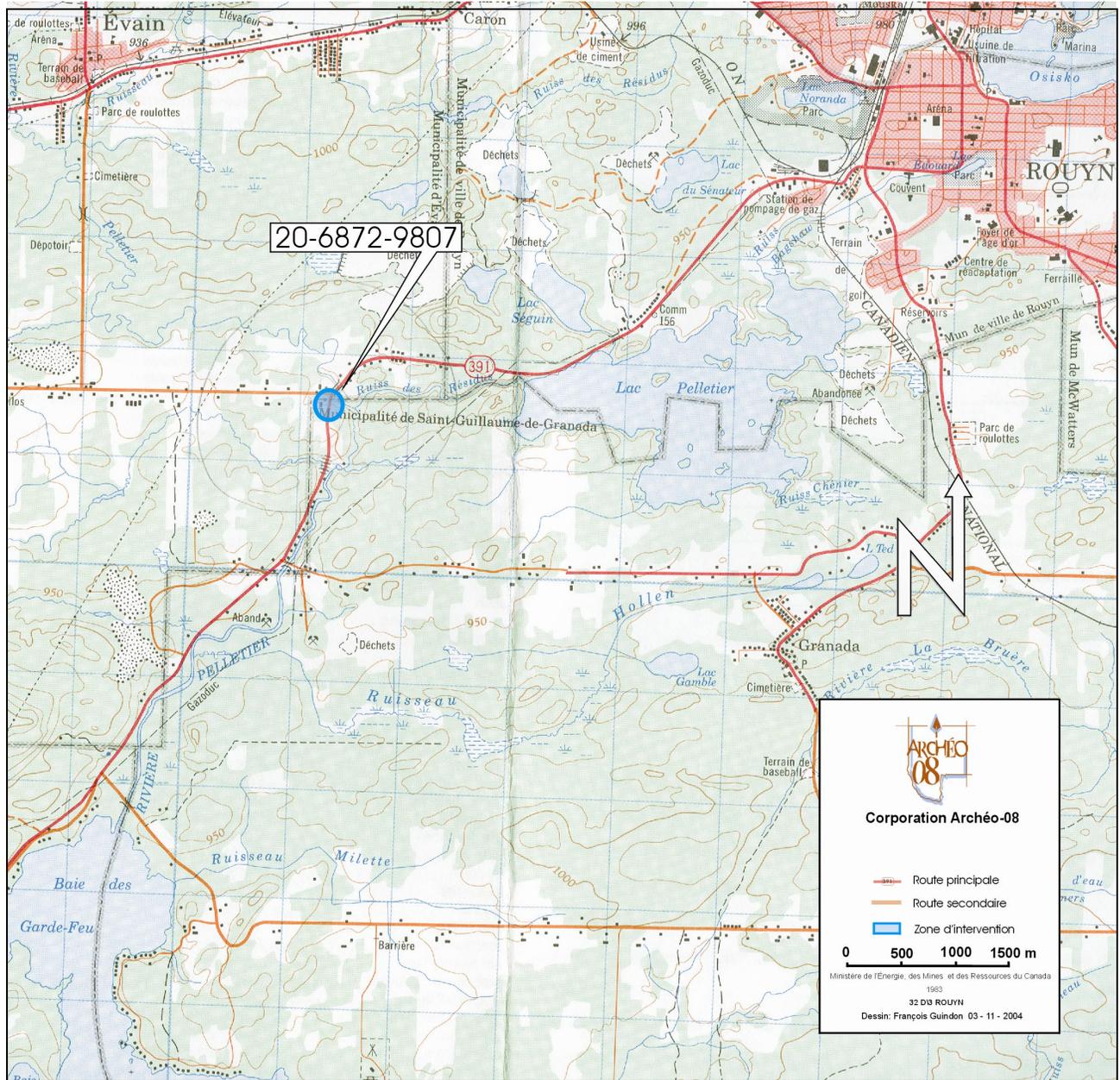


Figure 2 Localisation du projet 20-6872-9807, chemin de déviation.
 (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, 1983, 32 D/3 Rouyn)



Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-6872-9807, chemin de déviation.
(ministère des Ressources naturelles, 2002, 32D 10 Q94201)

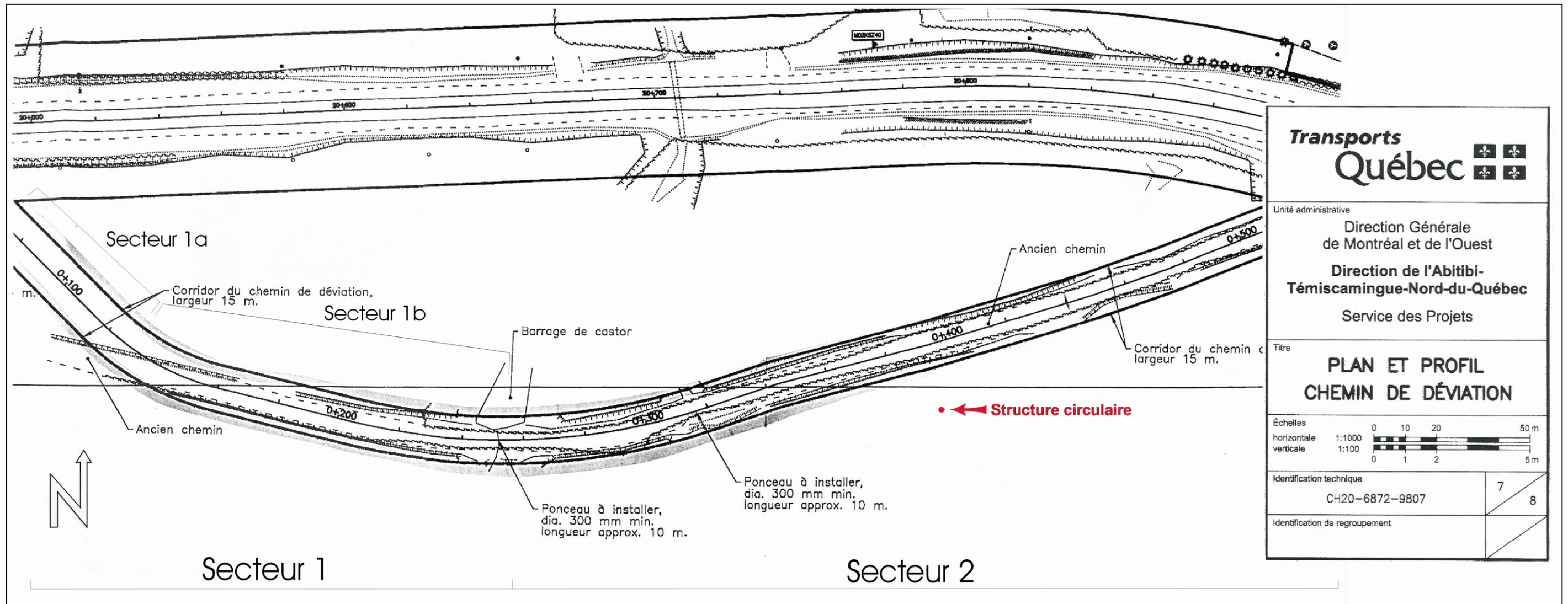


Figure 4 Localisation de la structure circulaire, de l'ancien chemin et division de l'espace en secteurs sur le plan des travaux (Extrait du plan original).

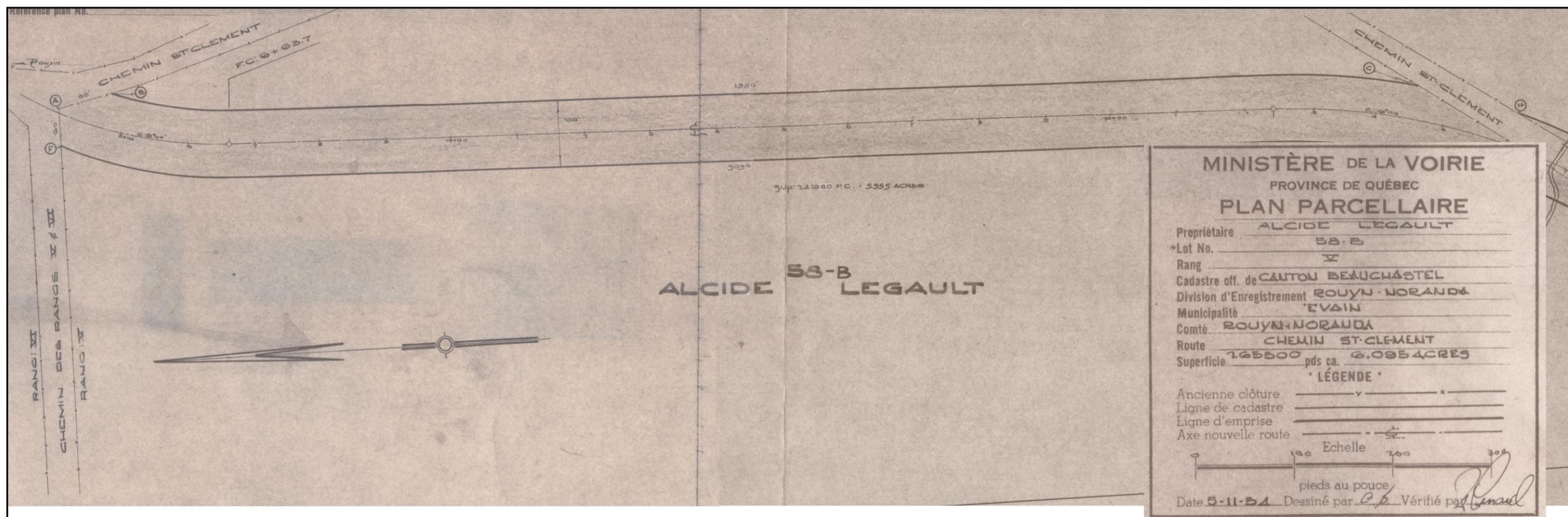


Figure 5 Plan parcellaire de 1954 (extrait du plan original).



Photo 1 Projet 20-6872-9807, emprise du chemin de déviation (ancien Chemin Saint-Clément), vue vers le sud.



Photo 2 Projet 20-6872-9807, emprise du chemin de déviation (ancien Chemin Saint-Clément), vue vers le nord.



Photo 3 Projet 20-6872-9807, emprise du chemin de déviation dans la plaine, vue vers le nord-est.



Photo 4 Projet 20-6872-9807, barrage de castor, vue vers le nord.



Photo 5 Projet 20-6872-9807, structure circulaire, vue vers le sud-est.



Photo 6 Projet 20-6872-9807, structure circulaire, vue vers le sud-ouest.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique effectué par des inspections visuelles et par la réalisation de 53 sondages exploratoires n'a pas permis d'identifier de sites archéologiques à l'intérieur de l'emprise du chemin de déviation qui sera aménagé dans le cadre du projet de réaménagement de la route 391 à Rouyn-Noranda. Cependant, cette intervention a permis de relever la présence d'un vestige circulaire en pierres relié à l'histoire du chemin Saint-Clément, principal axe de circulation avant la construction de la route 391. Il s'agit d'une cache faite de pierres disposées en anneau, utilisée vraisemblablement comme lieu d'entreposage durant la période active du chemin. Cette structure historique est significative pour le patrimoine historique de la région. Celle-ci n'étant pas située à l'intérieur des limites de l'emprise du chemin de déviation, elle ne fera pas l'objet d'une intervention archéologique supplémentaire. Cependant, étant donné sa proximité à l'emprise, elle mérite d'être protégée lors des travaux du ministère. Celle-ci sera dorénavant inscrite à l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ). Le code de pré-inventaire DbGs-b lui a d'ailleurs été attribué.

Le ministère des Transports du Québec peut donc réaliser les travaux de construction prévus pour le chemin de déviation de la route 391. Nous demandons toutefois que le ministère prenne soin d'éviter que la machinerie lourde ne circule autour de la structure lors des travaux.

ANNEXE 1 : Catalogue des diapositives

Catalogue des diapositives

Diapositives (Film 1) **MTQ-2004-1.1 à 24**

Diapositive 1 : 20-6872-9807, manqué

Diapositive 2 : 20-6872-9807, structure circulaire nettoyée, vue vers le sud-est.

Diapositive 3 : 20-6872-9807, aire dégagée, vue vers le nord-ouest.

Diapositive 4 : 20-6872-9807, amas de pierres près de la station 10, vue vers le nord-ouest.

Diapositive 5 : 20-6872-9807, poteau et pierres en guise de soutènement, vue vers le nord.

Diapositive 6 : 20-6872-9807, poteau et pierres en guise de soutènement, vue vers l'est.

Diapositive 7 : 20-6872-9807, ancienne barrière à l'entrée de l'ancien chemin, vue vers le nord.

Diapositive 8 : 20-6872-9807, paroi ouest d'un sondage, humus et remblai graveleux au dessus du podzol du sommet de la butte.

Diapositive 9 : 20-6872-9807, paroi est d'un sondage à la limite des argiles au sommet de la butte.

Diapositive 10 : 20-6872-9807, paroi nord d'un sondage en zone boisée, dépôt morainique sableux et podzol sur le haut de la butte, vue vers le nord.

Diapositive 11 : 20-6872-9807, structure circulaire, vu vers l'est.

Diapositive 12 : 20-6872-9807, structure circulaire, vue vers le sud-est.

Diapositive 13 : 20-6872-9807, paroi nord d'un sondage en zone boisée, vue vers le nord.

Diapositive 14 : 20-6872-9807, deuxième espace déboisé de l'autre côté du barrage au km 0+300.

Diapositive 15 : 20-6872-9807, ancien poteau (fin de la plaine) à l'est du chemin, vue vers l'ouest.

Diapositive 16 : 20-6872-9807, creusement côté est du chemin, vue vers le nord.

Diapositive 17 : 20-6872-9807, Glenn et Jonas.

Diapositive 18 : 20-6872-9807, stratigraphie des sols dans le haut de la plaine coté est du chemin, vue vers le nord.

Diapositive 19 : 20-6872-9807, stratigraphie des sols dans le haut de la plaine côté ouest du chemin, vue vers le nord.

Diapositive 20 : 20-6872-9807, extension du remblai vers l'est, vue vers le sud-est.

Diapositive 21 : 20-6872-9807, creusement parallèle au chemin côté est, vue vers le sud-est.

Diapositive 22 : 20-6872-9807, sondage dans le remblai à l'est du chemin, vers le nord.

Diapositive 23 : 20-6872-9807, vue globale de la plaine, vers le nord-est.

Diapositive 24 : 20-6872-9807, la plaine à la hauteur de l'ancien chemin, vers le nord.

Diapositive 25 : 20-6872-9807, sondage dans la plaine, vers le nord.

Diapositives (Film 2)
MTQ-2004-2.1 à 8

Diapositive 1 : 20-6872-9807, manqué

Diapositive 2 : 20-6872-9807, *Rapide à Proulx*

Diapositive 3 : 20-6872-9807, *Rapide à Proulx*

Diapositive 4 : 20-6872-9807, *Rapide à Proulx*

Diapositive 5 : 20-6872-9807, *Rapide à Proulx*

Diapositive 6 : 20-6872-9807, la plaine vue de la route 391

Diapositive 7 : 20-6872-9807, la plaine vue de la route 391

Diapositive 8 : 20-6872-9807, sondage dans le sous secteur 1b

Diapositive 9 : 20-6872-9807, stratigraphie des sols dans le haut de la plaine côté ouest du chemin, vue vers le nord.

Diapositive 10 : 20-6872-9807, la plaine à la hauteur de l'ancien chemin, vers le nord.

Diapositive 11 : 20-6872-9807, extension du remblai vers l'est, vue vers le sud-est.

Diapositive 12 : 20-6872-9807, extension du remblai vers l'est, vue vers le sud-est.

Diapositive 13 : 20-6872-9807, Podzol sur le haut de la butte

Diapositive 14 : 20-6872-9807, chemin Saint-Clément vu du haut de la butte, vue vers le nord.

Diapositive 15 : 20-6872-9807, structure circulaire, vue vers le sud-est.

Diapositive 16 : 20-6872-9807, poteau et pierres en guise de soutènement, vue vers le nord.

Diapositive 17 : 20-6872-9807, poteau et pierres en guise de soutènement, vue vers le nord.

Diapositive 18 : 20-6872-9807, ancienne barrière à l'entrée de l'ancien chemin, vue vers le nord.

Diapositive 19 : 20-6872-9807, ancrage du poteau #1, vue vers le sud-ouest.

Diapositive 20 : 20-6872-9807, ancrage et poteau #1, vue vers le sud-ouest.

Diapositive 21 : 20-6872-9807, poteau #1, vue vers le sud-ouest.

Diapositive 22 : 20-6872-9807, poteau #2, vue vers le nord.

Diapositive 23 : 20-6872-9807, barrage de castor, vue vers le nord.

Diapositive 24 : 20-6872-9807, chemin vu du haut de la butte, vue vers le sud.

Diapositive 25 : 20-6872-9807, structure circulaire, vue vers le sud-ouest.